



**HOSPITALITÉ
CHARTRAINE
NOTRE-DAME
DE LOURDES**

Pèlerinage diocésain à LOURDES du 17 au 22 août 2022 Charte pour un JEUNE HOSPITALIER MINEUR (16-17 ans)

Engagement du Jeune

Je soussigné(e) m'engage à participer au pèlerinage diocésain à Lourdes avec l'Hospitalité Chartraine Notre-Dame de Lourdes, c'est-à-dire à **être totalement au service des personnes malades.**

Je m'engage à respecter les horaires, le programme et toutes les activités qui me seront proposés afin d'accompagner le mieux possible les personnes malades dans toutes leurs démarches ainsi que toutes les consignes qui me seront données par mes référents jeunes et mes responsables de groupe.

Je m'engage à respecter le matériel et les lieux.

Je m'engage à avoir un bon comportement dans le sanctuaire mais aussi en dehors, à ne pas consommer d'alcool, ni de produits illicites.

En cas de non-respect de la charte, nous envisagerons ensemble les mesures à prendre en fonction de la gravité de l'acte, pouvant aller si besoin jusqu'à l'exclusion du pèlerinage.

Signature du jeune :

Précédé de la mention « lu et approuvé »

Engagement des responsables légaux

Madame et/ou Monsieur, responsables légaux de notre enfant ci-dessus nommé, le confions, durant le pèlerinage à

Signatures des parents

Précédé de la mention « lu et approuvé »

Engagement du référent majeur

Je soussigné(e) m'engage à être l'hospitalier majeur, participant au pèlerinage diocésain à Lourdes avec l'Hospitalité Chartraine Notre-Dame de Lourdes, responsable de l'hospitalier mineur

Je m'engage à veiller à ce que la présente charte soit respectée par l'hospitalier mineur dont j'ai la référence. Je m'engage à ce qu'il soit logé dans le même hébergement que moi-même.

En cas de non-respect de la charte, j'accepte d'appliquer les mesures prises en concertation avec les responsables du pèlerinage.

Signature du référent majeur

Précédé de la mention « lu et approuvé »